



SECURITE ET CIVISME



Dépose des batardeaux le jeudi 30 mars 2023 au Pouliguen et à La Baule-Escoublac

C'est le début du printemps et comme chaque année depuis 2018 on vient de retirer 24 des 77 barrières anti-submersion du Pouliguen et de La Baule-Escoublac, que l'on avait installé aux prémices de l'hiver. C'est de la responsabilité de votre agglo de vous protéger ainsi que vos biens en cas de fortes précipitations sur notre territoire.

Publié le 29 mars 2023

À quoi servent les batardeaux ?

Le système d'endiguement des étiers du Pouliguen et de la Torre **protège les biens et les personnes** de la zone protégée sur 3 communes (Le Pouliguen, La Baule-Escoublac et Guérande) en cas d'alerte submersion. Le système est composé (entre autre) de digues sur environ 8km (4km sur chacune des 2 rives des étiers). Le système n'est pas totalement « fermé » puisqu'il est composé de 77 portes pour permettre le passage de véhicules, de piétons... En cas d'alerte submersion, les portes du système d'endiguement sont fermées grâce à des batardeaux.

Sur les 77 batardeaux du système d'endiguement, **24 font l'objet d'une pose saisonnière**. Le principe est que pendant la période la plus propice aux alertes submersions d'octobre à mars, certains batardeaux avec la côte la plus basse sont posés préventivement. Ainsi, en cas d'alerte, le système est plus réactif.

Pourquoi et quand la dépose des batardeaux ?

La dépose des batardeaux (ou barrières anti-submersions) **a lieu ce jeudi 30 mars 2023 au matin** dès 8h00.

Elle a lieu après les marées de fort coefficient du mois de mars et avant le début des vacances de printemps.

La dépose des batardeaux est réalisée sur les communes de La Baule-Escoublac et Le Pouliguen (6 agents de chaque CTM) par leurs services techniques. L'opération est pilotée par Cap Atlantique, gestionnaire du système d'endiguement.

La dépose s'accompagne d'un exercice annuel. L'idée est de vérifier l'opérationnalité du système sur des secteurs qui sont peu utilisés. Ainsi avant la dépose de tous les batardeaux, des secteurs sont fermés complètement sur la matinée.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80